



Bilan réunion annuelle du Réseau des CIL 5/12/2007

Dans le cadre de la convention de partenariat signée par la CPU et la CNIL début 2007, s'est tenue le 5 décembre la 1ère réunion annuelle des CILs universitaires. Cet événement, organisé conjointement par la CPU, la CNIL et l'AMUE, a eu lieu dans les locaux de la CNIL.

Objectifs de la journée

- inciter les universités qui ne l'ont pas fait à nommer un CIL,
- réaliser un premier bilan d'échanges et de retours d'expériences des CILs nommés,
- présenter le guide Informatique et Libertés pour l'enseignement supérieur et la recherche,
- formaliser la création d'un réseau des CILs universitaires et préparer son avenir.

Participation et déroulement de la journée

Plus de 80 personnes assistaient à la réunion du 5 décembre. Parmi les 23 CILs désignés à cette date, 20 d'entre eux étaient présents. Les autres participants comprenaient des secrétaires généraux, chargés d'affaires juridiques, directeurs de CRI,...

La journée a été l'occasion d'aborder les thèmes suivants :

- rappel des principes de la protection des données ;
- présentation du rôle du CIL dans les universités et de ses moyens d'action ;
- témoignages de CILs (positionnement, activités, profil) ;
- présentation des outils à la disposition des CILs : guide pratique à destination de l'enseignement supérieur et de la recherche, outils de communication et d'aide à la tenue du registre.

Les retombées de la journée

Des communiqués ont été publiés sur les sites de la CNIL, de la CPU et de l'AMUE, accompagnés de la mise à disposition de la version électronique du guide Informatique et Libertés. Une version papier du guide a également été envoyée à tous les établissements membres de la CPU.

D'autre part, un article a été publié le 5 décembre sur le site www.01net.com.

Des messages ont été diffusés via différents réseaux, pour informer des personnes potentiellement amenées à travailler étroitement avec les CILs : la liste des RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information) ; la liste des FSD (Fonctionnaire Sécurité Défense); la liste JuriSup (réseau des juristes de l'enseignement supérieur).

Une des retombées attendues concerne les nouvelles désignations de CILs. Un bilan sera réalisé d'ici quelques mois.

La création du réseau des CILs a été officialisée et l'animation en a été confiée à Jean-Luc Tessier, CIL de l'Université Lille 2.

Les perspectives pour 2008

1. une mise à jour et enrichissement du guide
2. un passage en production d'outils de tenue du registre : logiciel e_cil à Lille 2 et Valenciennes, logiciel Cilex à Rennes 1, ... puis retours d'expérience
3. une diffusion de la culture Informatique et Libertés :
 - élaboration d'un kit pédagogique
 - utilisation du C2I Niveau 1 comme support pédagogique
4. une animation du réseau des CILs :
 - développement des ressources en ligne (liste de diffusion, wiki,...)
 - préparation de la prochaine réunion annuelle